



CARTE D'IDENTITE

COMPOSITION

L'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Reims compte parmi les trois IUFM expérimentaux créés à la rentrée 1990, avec ceux de Grenoble et Lille.

Il a son siège à Reims et compte cinq centres répartis dans les quatre départements de l'académie : Châlons-en-Champagne et Reims (Marne), Charleville-Mézières (Ardennes), Chaumont (Haute-Marne) et Troyes (Aube).

Les centres assurent les deux années de formation du professorat des écoles, à l'exception de Reims qui ne dispense que la première année. Les formations du second degré sont fortement concentrées à Reims en première année ; en seconde année, certaines formations sont décentralisées à Châlons-en-Champagne et Troyes.

L'IUFM est rattaché par convention à une seule université : l'université de Reims - Champagne-Ardenne.

Le manque de capacités d'accueil de l'université et l'absence de locaux d'enseignement propres à l'IUFM ont amené la création à Reims, ex-nihilo, d'un centre qui accueille aussi bien des PE que des PLC-PLP. Les autres centres départementaux sont installés dans

les locaux des anciennes écoles normales d'instituteurs de l'Académie.

L'IUFM EN CHIFFRES

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'IUFM compte 1 653 étudiants et professeurs stagiaires (1 094 étudiants et 559 stagiaires), dont une majorité de PLC.

La carte des formations pour les filières du 2nd degré a évolué, depuis la création de l'institut, en fonction des préparations à l'université de Reims. L'établissement propose à ce jour 22 filières :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- CAAPSAIS (certificat d'aptitude adaptation et intégration scolaire) ;
- 10 CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ;
- 5 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 3 CAPLP2 (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- CPE (conseillers principaux d'éducation).

LA STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE

La formation des PLC et PLP est officiellement pilotée par un directeur adjoint dont les responsabilités, dans la réalité, s'entrecroisent subtilement avec celles du directeur adjoint chargé des relations avec l'université, des responsables disciplinaires, des tuteurs et des chefs de département en EPS et Histoire-géographie.

La formation des PE est placée sous la responsabilité d'un seul directeur adjoint du premier degré, secondé par les responsables de centre qui travaillent avec les responsables des disciplines.

Au terme de l'évaluation, se dégage l'image d'une institution dynamique qui a su utiliser son autonomie pour s'adapter aux nouvelles réalités du terrain et faire preuve d'une capacité à construire une formation autour de principes forts.

UN VRAI PROJET DE FORMATION

UN DISPOSITIF ORIGINAL

Le tutorat est l'une des grandes originalités de l'IUFM. Ce dispositif occupe une place majeure dans les plans de formation et constitue un élément-clé de l'individualisation de la formation de seconde année. **Le tuteur joue un rôle de référent auprès du stagiaire** puisqu'il est conseiller pour le contrat de formation, directeur du mémoire professionnel et rapporteur pour l'évaluation globale. **Il est le lien entre le stagiaire, l'institution IUFM et les établissements.** Le tutorat se révèle aussi, et peut-être surtout, **un excellent instrument pour asseoir et renforcer la cohésion entre les formateurs** à travers tout l'IUFM.

UN SOUCI D'INDIVIDUALISATION

Par delà le dispositif du tutorat, l'IUFM a mis en place **d'autres instruments** visant à permettre l'individualisation de la formation, notamment pour la filière professeurs des écoles de seconde année. Plusieurs éléments méritent d'être soulignés : **les compléments disciplinaires à option**, qui participent de la formation à la polyvalence disciplinaire, **les modules communs à option** et **les choix faits en ce qui concerne le mémoire professionnel**, fortement valorisé. Les compléments disciplinaires en 2ème année de formation PLC-PLP, conçus au départ comme un prolongement de la formation universitaire, ont été absorbés par la formation didactique.

Dans le droit fil d'une formation individualisée, l'IUFM, conscient de l'impossibilité d'assurer une formation complète en deux années, a mis en place **un dispositif d'accompagnement des sortants pour leurs premières fonctions**, dans le cadre de la formation continue.

UNE DÉMARCHE DE PROFESSIONNALISATION

Les stages de la filière professeur des écoles s'inscrivent dès la première année dans une réelle démarche de professionnalisation, puisqu'ils permettent à l'étudiant non seulement une observation approfondie de pratiques professionnelles, mais également une prise

en charge d'activités et de séquences, et ce sur les trois cycles de l'école. On note **une liaison concrète entre le terrain et les divers apports théoriques**, qui se retrouve en seconde année, grâce à différentes initiatives astucieuses d'organisation prises par les centres. L'IUFM veille, dans toutes les filières, à un bon ancrage du mémoire dans la pratique du stage en responsabilité.

LE MAINTIEN DE LA FORMATION CONTINUE

Considérée comme une priorité par l'IUFM, la formation commune a été maintenue au prix d'une évaluation constante et d'une régulation systématique. **La mise en oeuvre de cette composante de la formation est sans aucun doute une réussite** compte tenu du contexte dans lequel elle a dû s'inscrire. A ce jour, non seulement les modules communs aux PE et PLC-PLP existent, mais ils sont valorisés par l'ensemble des acteurs. La nouvelle équipe de direction réaffirme sa volonté de réfléchir à des contenus de formation qui concernent l'ensemble des enseignants.

DES PERSPECTIVES DE RECHERCHE PROMETTEUSES

La recherche n'a pas été au centre des préoccupations de l'IUFM dès sa création. Cependant, une fois les structures mises en place, une politique générale dessinée et le potentiel d'enseignants-chercheurs stabilisé, l'institut a pu définir une politique de recherche bien articulée aux modes de fonctionnement et aux points forts de sa politique générale. Grâce à une politique de recrutement qui lui permet de s'appuyer sur une équipe d'enseignants-chercheurs hautement qualifiés, **l'IUFM peut se féliciter d'avoir mis en place une structure de recherche en didactique des disciplines et sur la formation des enseignants qui, bien que récente, paraît tout à fait apte à mobiliser les énergies.**

UN NOUVEAU CAP À FRANCHIR

UN FONCTIONNEMENT NON FIGÉ

Cet établissement, qui n'a pas jugé bon d'opter pour une formalisation ou une institutionnalisation forte,

a inventé un fonctionnement efficace qui permet aux responsables d'assumer pleinement leurs fonctions. Il a su **s'adapter de manière pragmatique aux situations et jouer intelligemment de tous les atouts d'une structure à taille humaine**. Il semble cependant qu'à l'avenir l'IUFM ne pourra pas faire l'économie d'une explicitation des rôles et fonctions de chacun.

DE NOUVELLES RELATIONS AVEC LES CENTRES

La volonté initiale très forte de la direction a été d'affirmer rapidement l'unité et l'identité de la nouvelle institution : celle d'un établissement d'enseignement supérieur à finalité professionnelle. Ayant atteint cet objectif, **la direction s'est engagée dans la voie d'une certaine décentralisation, d'un pouvoir partagé et d'une responsabilisation plus grande des différents acteurs**. Jusqu'à présent les centres étaient essentiellement axés sur la filière PE mais l'IUFM se voit désormais confronté à la nécessité de clarifier les relations entre les services centraux et les centres de formation, pour ce qui est du partage des responsabilités.

UN PROBLÈME D'ARTICULATION

Se pose à l'IUFM le problème de **l'articulation de la fonction pédagogique et de la fonction administrative**. Une gestion pragmatique a permis jusqu'ici un mode de fonctionnement plus ou moins accepté, mais on ne peut exclure que cela conduise soit à l'éclatement de la fonction administrative, soit à la constitution d'"électrons libres". Il est donc particulièrement important que la gestion administrative, tant à l'intérieur des services centraux que dans les centres, accompagne l'évolution en cours dans le pilotage des formations.

DES PARTENARIATS DÉSÉQUILIBRÉS

L'IUFM est parvenu à instaurer **un climat de sérénité dans ses relations avec l'université de Reims**, manifestant la volonté permanente de trouver avec les départements universitaires des compromis acceptables. **Néanmoins, la politique de gestion des flux que souhaiterait mener l'IUFM pour les filières CAPES reste délicate** car l'uni-

versité, assurant la quasi-totalité des préparations aux épreuves académiques du concours, entend faire valoir ses arguments au moment des admissions en première année.

Les relations avec les autorités académiques n'apportent pas entière satisfaction. Avec le rectorat, les contacts ne sortent pas d'un cadre administratif convenu et ne touchent pas aux problèmes fondamentaux comme, par exemple, l'affectation des stagiaires du second degré. En effet, les lieux de stage et les supports indiqués par le rectorat et les IA répondent exclusivement à une logique gestionnaire.

CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

Le Comité national d'évaluation incite, de manière générale, l'IUFM à poursuivre dans la voie de la souplesse, gage d'efficacité. L'essentiel de ses recommandations concerne les points suivants.

LES PARTENARIATS

- **L'IUFM, le rectorat et l'inspection académique devraient renégocier l'affectation des lieux de stage**. En effet, aucune mesure n'a été prise à ce jour pour s'attaquer au problème majeur de la désignation des supports de stage dans les établissements pour les PLC2 et PLP2. Il est indispensable que soit prise en compte de manière systématique la dimension d'encadrement pédagogique, et que l'affectation des stagiaires ne réponde plus à une logique exclusivement gestionnaire, voire comptable.

- Par ailleurs, **l'IUFM et l'université auraient intérêt à renforcer leur coopération** en continuant à mettre en avant l'unité de la formation que chacun propose et à faire valoir, d'une seule voix, l'importance des dimensions professionnelle et d'individualisation.

Les deux partenaires devraient poursuivre leur projet commun en veillant à reconnaître à l'IUFM une responsabilité globale de la formation et à lui accorder une part encore plus active dans la formation des PLC1. Le Comité ne peut qu'inciter l'IUFM à persévérer dans sa détermination à faire

respecter les critères d'admission des étudiants de première année et à maintenir sa volonté de mener une véritable politique de maîtrise des flux d'entrée dans les filières du second degré.

LA FORMATION

- Le tutorat s'est révélé être une des grandes originalités de l'IUFM. Dans tous les cas, il apparaît toutefois nécessaire de bien **clarifier le rôle des tuteurs**. Cette fonction devrait pouvoir évoluer encore, notamment si l'on considère l'importance que peut avoir le tuteur dans une dynamique de relations entre les centres, mais aussi de relations avec le terrain.

- L'IUFM comptait parmi ses projets une initiative particulièrement intéressante puisqu'il s'agissait de la mise en place d'**un observatoire du suivi de la mise en oeuvre du projet d'établissement**. Il semblerait pertinent de réactiver ce projet qui participe parfaitement de la volonté de l'établissement à évoluer en permanence et à pratiquer l'évaluation interne.

- Toujours dans ce sens d'une observation constante de l'existant, on ne peut que recommander à l'IUFM de mettre en place **un dispositif de suivi de cohortes** qui offrirait la possibilité de faire évoluer les critères d'admission si cela s'avérait nécessaire, et de modifier telle ou telle orientation du plan de formation.

- S'agissant de la formation des professeurs des écoles, **l'IUFM devrait garder comme préoccupation la polyvalence de la formation**, notam-

ment dans la perspective d'une meilleure préparation à l'enseignement dans le premier degré.

L'ORGANISATION INTERNE

Le comité invite l'IUFM à assurer **une meilleure articulation entre la chaîne administrative et la chaîne pédagogique**.

Il est également nécessaire que l'institut **explicite et clarifie le rôle des responsables de centre** en ce qui concerne la formation du second degré et la formation commune.

LA GESTION

Le bilan concernant la gestion de l'IUFM est tout à fait favorable. Quelques remarques peuvent néanmoins être formulées.

On peut regretter **l'absence de relation fonctionnelle entre l'équipe de direction et le service du personnel**, qui ont parfois du mal à se situer réciproquement, dans la gestion des personnels enseignants.

La mise en réseau annoncée des centres devrait rester un objectif ferme qui permettra une nouvelle évolution dans les relations entre le siège de l'IUFM et les centres départementaux.

La réponse du directeur de l'IUFM de Reims figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 105

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94